



## Conseil économique et social

Distr. générale  
11 mai 2000  
Français  
Original: anglais

**Pour suite à donner**

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

**Session annuelle de 2000**

22-26 mai 2000

Point 10 de l'ordre du jour provisoire\*

### Recommandation au Conseil d'administration

#### Prix Maurice Pate de l'UNICEF

##### *Résumé*

La Directrice générale *recommande* au Conseil d'administration d'attribuer en 2000 le prix Maurice Pate de l'UNICEF à l'organisation non gouvernementale jamaïcaine Rural Family Support Organization (RuFamSo, « association d'appui aux familles rurales »), et d'approuver à cette fin un prélèvement de 25 000 dollars sur la masse commune des ressources.

1. Dans l'intérêt d'une large consultation, l'UNICEF a invité les gouvernements membres du Conseil d'administration, ses représentants, ses directeurs régionaux et ses comités nationaux à proposer des candidatures pour le prix Maurice Pate 2000. Il a reçu au total 19 candidatures : quatre pour l'Afrique; cinq pour les Amériques et les Caraïbes; six pour l'Asie; deux pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord; et deux pour l'Europe centrale et orientale, la Communauté d'États indépendants et les États baltes.

2. Après avoir examiné avec soin toutes les candidatures, le Bureau a approuvé la recommandation de la Directrice générale tendant à ce que le prix Maurice Pate 2000 soit attribué à l'organisation non gouverne-

mentale Rural Family Support Organisation (RuFamSo), pour sa contribution à la survie, à la protection et au développement des jeunes enfants et des adolescents en Jamaïque grâce à un programme global et intégré d'appui à la famille. La RuFamSo se signale par :

a) Les efforts exceptionnels qu'elle déploie pour donner aux adolescents les moyens et les possibilités d'emploi qui leur permettront d'échapper au cycle de la pauvreté transmise de génération en génération et pour les aider à reconnaître et à affronter les causes sous-jacentes de leurs problèmes;

b) L'aide sociale qu'elle apporte aux parents adolescents pour leur permettre de s'arracher à la pauvreté en leur donnant accès à des services de santé et

\* E/ICEF/2000/9.

de protection infantile et en leur offrant la possibilité de suivre des formations de qualité;

c) Son travail original auprès des adolescents tant pour prévenir les grossesses précoces que pour veiller à ce que les parents adolescents réalisent pleinement leur potentiel éducatif, acquièrent des connaissances utiles dans la vie quotidienne et sur le marché de l'emploi, et deviennent de meilleurs parents grâce à une meilleure connaissance des soins à donner aux jeunes enfants et des techniques favorisant leur développement;

d) Son appui à des programmes soucieux d'équité entre les sexes et à une participation active des jeunes; et

e) Ses efforts de promotion d'un modèle de programmes locaux à l'intention des familles pauvres de la Jamaïque qui est à la fois efficace, peu coûteux, et susceptible d'être largement diffusé.

3. La RuFamSo a vu le jour en 1986 sous la forme d'un projet orienté vers les besoins particuliers des mères adolescentes. En 1996, elle était devenue une organisation non gouvernementale à part entière qui gère quatre programmes distincts et complémentaires. Ses activités sont concentrées dans 60 des localités les plus pauvres de la Jamaïque, réparties sur trois paroisses rurales du centre de l'île (sur un total de 14). Ces trois paroisses rassemblent 32 % des habitants de la Jamaïque et environ 38 % des enfants en situation de pauvreté. De graves problèmes affectent la région, et notamment des taux élevés de ménages monoparentaux dirigés par une femme, de grossesses précoces, de séparation parents-enfants et d'abandon scolaire; un accès insuffisant aux services de protection infantile et aux soins de santé primaires; et un secteur agricole et industriel en déclin, qui se traduit par un chômage et un sous-emploi largement répandus.

4. La RuFamSo joue un rôle important en Jamaïque de par les efforts qu'elle déploie pour résoudre ces problèmes au moyen de quatre programmes efficaces visant les couches pauvres de la population : le Programme des mères adolescentes, le Programme des garçons et adolescents, le Programme de mise à niveau des adolescents et le Programme d'assistantes maternelles itinérantes. L'apport de ces quatre programmes conjugués a été crucial dans les domaines de l'alphabétisation, des emplois, de réadaptation, de la formation aux techniques de la vie quotidienne, de l'orientation et de la formation à la vie familiale, de la

formation technique et professionnelle, de l'apprentissage de la parentalité et de la stimulation et du développement de l'enfant en bas âge. Il importe de noter que les enseignements tirés des activités de la RuFamSo ont enrichi l'élaboration et la formulation des grandes politiques dans ces domaines. À ce jour, la RuFamSo a reçu environ 2,1 millions de dollars de subventions pour ses programmes. Ses principales sources de financement sont la Fondation Bernard van Leer, l'UNICEF, l'Agence des États-Unis pour le développement international, la Fondation interaméricaine, le Gouvernement jamaïcain et la Jamaica Aluminium Company. Des concours en nature lui ont également été apportés par l'Université des Indes occidentales, le Gouvernement jamaïcain, l'association Food for the Poor (« À manger pour les pauvres »), le secteur privé, des organismes civiques et des groupes communautaires.

5. La Jamaïque connaît l'un des taux de grossesses précoces les plus élevés des Antilles anglophones. Des études ont montré que les Jamaïcaines qui deviennent enceintes pendant leur adolescence auront probablement un à trois enfants avant d'atteindre l'âge de 19 ans. Ce phénomène entraîne pour les adolescentes concernées des conséquences sociales et économiques négatives ainsi qu'un taux élevé d'abandon scolaire, tandis que leurs enfants sont souvent négligés, ont une scolarité difficile et sont plus vulnérables aux risques liés à l'environnement, aux handicaps et à la violence. Ces enfants entrent souvent dans la vie sexuelle active à un âge très précoce, ce qui constitue un facteur important dans la perpétuation du cercle vicieux de la pauvreté.

6. Le Programme des mères adolescentes a connu des débuts modestes puisqu'en 1986 il s'adressait à seulement 30 bénéficiaires; en 1989, il s'était suffisamment étoffé pour concerner 75 bénéficiaires directes. Dans les communautés où vivent ces dernières, un nombre important d'autres femmes bénéficient indirectement des échanges informels d'informations et de conseils qui s'effectuent dans le cadre de réunions communautaires et de séances de soutien psychologique entre pairs. Le programme est axé sur la prestation de services d'orientation scolaire, de formation technique et de soutien psychologique. La RuFamSo prend en charge les enfants des mères adolescentes pendant que ces dernières suivent des cours ou participent à d'autres activités prévues par le programme. Ce dernier a par ailleurs créé des « groupes de grands-parents » au sein

desquels les parents de mères adolescentes s'informent mutuellement de leurs façons respectives d'aborder les problèmes et reçoivent des informations sur la psychologie des adolescents, la gestion d'un budget familial et les stratégies de survie.

7. L'efficacité du Programme des mères adolescentes peut se mesurer au fait que le taux de prévention des secondes grossesses parmi les mères adolescentes qui ont bénéficié de ses interventions atteint près de 100 %. Une étude rétrospective conduite en 1999 a montré que plus de 20 % des participantes avaient réussi à mener à terme un cycle d'études supérieures et que toutes avaient trouvé un emploi rémunéré. La même étude a montré que le taux de séparation parent-enfant avait baissé de façon significative. Cette constatation a mis en évidence le rôle potentiel des programmes de la RuFamSo dans le renforcement du tissu familial en Jamaïque. Les participantes ont également acquis un sentiment renouvelé de fierté et de dignité, ainsi qu'une autorité plus assurée.

8. Le Programme des garçons et adolescents, qui a débuté avec 21 participants, fournit actuellement une gamme complète de services à environ 70 participants par an. Il offre un filet de sécurité à des garçons en situation d'abandon scolaire et il favorise le développement d'individus équilibrés en leur permettant de suivre une formation professionnelle et de recevoir un appui psychologique, ce qui les met en position d'apporter une contribution positive à la société. La majorité des diplômés du programme décrochent le certificat national de formation professionnelle technique, grâce auquel ils peuvent prétendre à un emploi sur le marché du travail.

9. Le Programme de mise à niveau des adolescents s'est lui aussi étoffé depuis ses débuts, puisqu'il est passé de 250 élèves à environ 600 en l'an 2000. Il s'adresse à des adolescents en situation d'abandon scolaire qui nécessitent un suivi et des conseils spécialisés. Un nombre croissant de participants au programme ont pu se présenter avec succès aux examens nationaux d'admission à l'école secondaire. En outre, une enquête d'alphabétisation menée en 1999 a révélé que les participants de sexe masculin avaient obtenu des résultats supérieurs à la moyenne nationale. Le Programme des garçons et adolescents et le Programme de mise à niveau des adolescents se sont acquis une réputation tellement favorable qu'ils attirent plus de candidats qu'ils ne peuvent en absorber. En vue de satisfaire les énormes besoins dans ce domaine, la Ru-

FamSo a pris contact avec d'autres ONG pour leur proposer d'offrir des interventions du même genre.

10. L'un des programmes les plus en vue de la RuFamSo est celui des Assistantes maternelles itinérantes. Il s'agit d'un programme de visites à domicile axées sur les soins aux enfants et le développement infantile qui apporte une aide aux enfants jusqu'à l'âge de 3 ans et à leurs parents sous forme de stimulation, de formation aux soins à l'enfant, de formation professionnelle et de projets rémunérés. Alors qu'il fournissait au départ des services directs à 10 foyers et 250 enfants, il en fournit aujourd'hui à 530 foyers et environ 2 600 enfants chaque année. Il s'y ajoute les bénéficiaires indirects du programme, à savoir les frères et soeurs, les autres membres de la famille et les voisins des enfants inscrits au programme.

11. Le Programme d'assistantes maternelles itinérantes complète celui des mères adolescentes en veillant à ce que ces dernières mettent effectivement en pratique chez elles les techniques qu'elles ont apprises. Une garderie modèle qui accueille exclusivement les adolescentes participant au Programme des mères adolescentes et leurs enfants offre des démonstrations en matière de soins aux enfants selon leur stade de développement. Cette garderie offre une formation aux prestataires de soins itinérants, aux travailleuses des crèches installées dans des domiciles privés et aux parents et aux élèves inscrits au Programme des garçons et adolescents; elle offre également aux élèves des écoles secondaires de la région l'occasion d'acquérir une expérience professionnelle.

12. Les assistantes maternelles itinérantes elles-mêmes profitent de ce programme. Un nombre significatif de ces adolescentes s'est inscrit dans des établissements d'enseignement supérieur pour parfaire leur éducation. Cette transition leur a été grandement facilitée par l'impact que le Programme a eu sur elles en améliorant leurs connaissances en matière de soins à donner aux enfants.

13. Une enquête sur les programmes de soins aux enfants de la RuFamSo conduite selon une méthodologie reconnue sur le plan international a confirmé que les enfants inscrits au Programme de prestataires de soins itinérants présentaient un niveau nettement supérieur de développement social, cognitif et physique. Des recherches effectuées sur leur performance à l'école primaire ont montré que les enfants qui ont bénéficié du programme participaient aux activités scolai-

res plus activement que les autres, et avec plus de succès. Il vaut la peine de souligner que les résultats scolaires étaient aussi bons chez les garçons que chez les filles inscrites au programme, ce qui prouve que la RuFamSo peut aider à corriger le retard scolaire traditionnel des garçons par rapport aux filles en Jamaïque.

14. Par le biais de la participation aux activités de plusieurs comités nationaux et régionaux et les liens stratégiques qu'elle a établis avec la Commission jamaïcaine du développement social et le Fonds jamaïcain d'investissement social, la RuFamSo a joué un rôle important et remarqué de sensibilisation et de mobilisation dans le domaine social. Elle est aussi un partenaire essentiel de l'UNICEF pour ce qui est des activités d'éducation de base et de développement de la petite enfance qui font partie du programme de coopération avec le Gouvernement jamaïcain.

15. En sa qualité de membre du Comité consultatif national sur l'intégration de la petite enfance, la RuFamSo collabore de façon régulière avec le Gouvernement, l'UNICEF et d'autres partenaires majeurs sur une vaste gamme de questions de politique et de programme. Au cours des 10 dernières années, elle a apporté une aide soutenue au Programme national pour la petite enfance grâce à ses activités de formation et de supervision de crèches à domicile dans le centre de la Jamaïque. Plus récemment, la RuFamSo a été nommée représentante des ONG dans le cadre d'un examen stratégique du programme, examen dont la coordination est assurée par l'Institut jamaïcain de planification.

16. Les travaux publiés par la RuFamSo sur le développement de l'enfant et les soins à la petite enfance ont eu un effet multiplicateur considérable dans plusieurs domaines. De nombreuses publications de la RuFamSo sont utilisées par le Gouvernement et les ONG de la Jamaïque. La RuFamSo coordonne actuellement la rédaction d'un manuel de visites à domicile pour la petite enfance qui aura une diffusion nationale.

17. La RuFamSo a également fait partie du groupe d'experts chargé d'élaborer les normes nationales de travail applicables aux travailleurs du secteur de la petite enfance, normes qui sont en cours d'adoption dans toute la région. En 1998, grâce à un projet d'élimination de la pauvreté lancé par le Gouvernement, et sous les auspices du Centre des Caraïbes pour le développement de l'enfant, le Programme d'assistantes maternelles itinérantes a été reproduit avec succès dans 11 quartiers défavorisés du centre-

ville de Kingston et a permis d'atteindre 1 300 enfants. Son succès a conduit le Gouvernement jamaïcain à l'adopter comme modèle national de programme de visites à domicile pour la petite enfance dans le cadre de sa nouvelle politique intégrée de soins à la petite enfance. Selon un rapport publié en 1999 par le Fonds jamaïcain d'investissement social sur les travaux d'un atelier de consultation de groupes concernés, « la RuFamSo est très loin d'être ordinaire ... elle est dans une superclasse à part ».

### Historique du prix Maurice Pate

18. C'est lors d'une session extraordinaire tenue le 11 novembre 1965 que le Conseil d'administration a approuvé la recommandation du Directeur général préconisant d'employer le montant du prix Nobel de la paix à créer un fonds à la mémoire de Maurice Pate, premier Directeur général de l'UNICEF (E/ICEF/537). Le Conseil avait aussi donné son accord de principe pour que le fonds soit employé à renforcer la formation et l'expérience de personnes qui travaillent dans des domaines intéressant la protection de l'enfance dans les pays avec lesquels l'UNICEF coopère. Le Conseil d'administration pensait que Maurice Pate aurait été particulièrement touché que l'hommage rendu à sa mémoire prenne la forme d'une contribution allant résolument dans le sens des objectifs généraux de l'UNICEF.

19. En mai 1966, le Conseil d'administration a approuvé le plan soumis par le Directeur général (E/ICEF/542, par. 76 à 83). Le Fonds commémoratif rendrait hommage aux mérites des organismes régionaux qui assurent une fonction de formation dans des domaines intéressant l'enfance. Il honorerait chaque année une organisation de pays en développement offrant des services adaptés aux pays de sa région. Cette organisation recevrait une assistance modique destinée à l'aider à renforcer ses services à l'intention d'autres pays en développement.

20. Les fonds et contributions réunis à l'origine pour financer le prix Maurice Pate étant épuisés à la fin de 1978, le Conseil d'administration a décidé en 1979 de prélever les fonds nécessaires sur la masse commune des ressources [E/ICEF/P/L.1906 (REC)].

21. À sa session de 1988, le Conseil d'administration a approuvé la recommandation préconisant que le prix Maurice Pate, attribué chaque année selon les modali-

tés exposées dans le document E/ICEF/1988/P/L.37, récompense des initiatives et actions extraordinaires et exemplaires s'exerçant à l'échelle nationale, régionale ou mondiale, visant à assurer la survie, la protection et le développement des enfants. Le prix pouvait être décerné à une institution, à un organisme ou à une personne oeuvrant à titre public ou non. Le secrétariat établirait ultérieurement un calendrier et les modalités de présentation des candidatures et de sélection des lauréats (voir E/ICEF/1988/13, annexe I, par. 45 à 47, et décision 1988/9).

22. Les critères de sélection ayant été élargis de manière à pouvoir prendre en considération aussi bien les réalisations en faveur des enfants que les apports de moyens à cet effet et les initiatives exemplaires susceptibles d'être reproduites, le Conseil peut utiliser le prix pour récompenser tous les efforts notables en faveur de l'enfance. Le prix encourage les initiatives individuelles, mais le don financier qui l'accompagne peut être utilisé pour poursuivre des activités pertinentes, qu'il s'agisse de formation, d'échange de données d'expérience ou d'activités se rapportant directement à un programme.

23. Le Conseil d'administration a révisé en 1989, 1990, 1991 et 1994 les modalités et critères d'attribution des prix. La plus récente de ces révisions (E/ICEF/1994/L.16) dispose que les candidatures sont présentées par les gouvernements membres du Conseil d'administration, et par les représentants de l'UNICEF, ses directeurs régionaux, les services de son secrétariat et ses comités nationaux. Le Bureau examine toutes les candidatures. Le prix ne peut pas être attribué à un gouvernement, à un chef d'État ou de gouvernement, ou à un organisme ou fonctionnaire des Nations Unies. Les principaux critères de sélection sont les suivants : a) initiatives et actions extraordinaires et exemplaires visant à assurer la survie, la protection et le développement des enfants; b) travaux novateurs constituant une source d'inspiration; c) action de portée nationale ou régionale susceptible d'être reproduite ailleurs; d) action propre à encourager des activités bénévoles dans la vie quotidienne. Enfin, il doit être dûment tenu compte du principe de l'équilibre dans la représentation géographique.

24. Les précédents lauréats du prix Maurice Pate ont été les suivants :

<i>Année</i>	<i>Lauréat</i>	<i>Région</i>
Avant 1980	Divers organismes	Afrique, Asie, Amériques et Caraïbes, Moyen-Orient et Afrique du Nord, pays industrialisés, ensemble du monde
1981	Collège universitaire des sciences et de la santé (Bahreïn)	Moyen-Orient et Afrique du Nord
1982	Université des Indes occidentales (établissement régional)	Amériques et Caraïbes
1983	Institut panafricain pour le développement	Afrique
1984	Centre international de recherche sur les maladies diarrhéiques (Bangladesh)	Ensemble du monde
1985	Institut national de coopération publique et de protection de l'enfance (Inde)	Asie du Centre-Sud
1986	Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	Ensemble du monde
1987	Église catholique d'El Salvador	Amériques et Caraïbes
1988	Pembinaan Kesejahteraan Keluarga (Mouvement pour la protection de la famille – PKK) (Indonésie)	Asie de l'Est et Pakistan
1989	Mme Suzanne Moubarak (Égypte)	Moyen-Orient et Afrique du Nord
1990	Pr Olikoye Ransome-Kuti (Nigéria)	Afrique occidentale et centrale
1991	Child-to-Child Trust (Royaume-Uni)	Pays industrialisés
1992	Bangladesh Rural Advancement Committee (Bangladesh)	Asie du Sud
1993	La population et l'État de Ceara (Brésil)	Amériques et Caraïbes
1994	Fédération des femmes de Chine	Asie de l'Est et Pacifique
1995	Pr Ihsan Dogramaci (Turquie)	Europe centrale et orientale/Communauté d'États indépendants/États baltes
1996	Centre régional pour la santé et le développement (Bénin)	Afrique occidentale et centrale
1997	Centre namibien d'aide juridique	Afrique orientale et australe
1998	Pacific Regional Human Rights Education Resource Team (Groupe d'éducation aux droits de l'homme du Pacifique)	Asie de l'Est et Pacifique
1999	Kuleana	Afrique orientale et australe